

Liste des joueurs- Coupe Paul Bardin – Saison 2022

Extrait du Règlement de la coupe de la Vienne « Paul Bardin » et du challenge des clubs

Article 1.3 – Composition des équipes

Chaque équipe sera composée de 6 à 10 joueurs, y compris le délégué licencié FFPJP appartenant à la même association (sauf pour l'équipe du comité) avec OBLIGATOIREMENT une féminine ou un cadet.

Tous les joueurs participants à la compétition doivent figurer sur la feuille d'inscription à remettre avec les résultats du premier match. L'équipe devra être composée de joueurs figurant dans cette liste. En aucun cas, il ne sera accepté d'autres joueurs venant étayer l'équipe, et ce durant toute la compétition.

Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification de l'équipe complète.

Nom de l'équipe : CHAUVIGNY 2

Capitaine : COUTURAS STEPHANE

	Joueur	Numéro de licence	Catégorie
1	FAVREAU SARAH	08611361	
2	MERCIER MARJORIE	08610998	
3	BAUER FRANTZ	08607578	
4	COUTURAS STEPHANE	09409586	
5	COUTURAS MATHIEU	08610645	
6	AUTEF FABRICE	08610171	
7	ARNOUX JORDAN	08609203	
8	DUQUERROUX ALAIN	08605382	
9	BONNEAU JEREMIE	08605404	
10	ROGEON FRANCK	08600235	

